

SAINT - GERVASY

Réunion du Conseil Municipal du 9 mai 2017

Appels d'offres et emprunts à l'ordre du jour

PRESENTS: Joël VINCENT, Sylvie ROSEN, Claude LUNA, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Yohann SADARGUES, Nathalie BUSSI, Frédéric CILLER, Pascale CHANIAL, Denise CLARION, Thierry EUZIERE, Marie MARTINEZ, Pascale MERCIER, Marie-Ange PARERE, Martine PLOYE, David WILLIAMS.

ABSENTS REPRESENTES: Bruno BARRE, Elian SALANÇON.

ABSENT : Mathieu BOUE.

Appels d'offres. Le Conseil Municipal valide les trois consultations examinées par le Conseil Municipal :

Voirie : c'est l'entreprise LAUTIER MOUSSAC qui est retenue pour les travaux de réfection des rues du Moulin, de Péchicard, des Aires et des Jardins et l'impasse des Chasseurs, pour un montant de 27 560€ HT.

Espaces verts : C'est l'entreprise MANIEBAT qui est retenue pour l'entretien du grand espace vert de Zolana et divers autres petits espaces pour un montant de 8 750€ HT.

Ecole numérique : L'Aide à la Maitrise d'Ouvrage pour l'installation des tableaux numériques à l'école élémentaire est confiée au cabinet J-P DROZ pour un montant de 1 140€ HT.

Emprunts : Les emprunts inscrits au Budget Primitif de la commune ont fait l'objet de propositions des banques. Le Conseil municipal vote favorablement pour l'emprunt de 70 000€ au Crédit Agricole sur 15 ans au taux de 2,03% pour une annuité de 5 460,02€ ainsi que pour l'emprunt de 70 000€ à la Caisse d'Epargne pour 15 ans au taux de 1,96% pour une annuité de 5431,49€. Le Conseil valide à la majorité l'emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignation de 120 000€ au taux de 1,74%, pour la construction d'un local communal à but commercial (deux abstentions : M-A PARERE et D. WILLIAMS considérant qu'il s'agit d'argent public utilisé à des fins privées ?).

Régie : Une nouvelle régie est créée pour remplacer celles dédiées à l'encaissement de tickets de cantine et à l'encaissement des études. Cette opération fait suite à la mise en place du paiement par carte bleue pour les usagers qui le souhaitent.

Plateforme Agglo : L'avenant n°2 modifiant légèrement la convention Commune / Agglo dans le cadre de l'aide administrative aux communes est voté par le Conseil municipal.

Convention Centre de Loisirs : La convention liant la commune à l'Association des Francas du Gard pour l'organisation du Centre de loisirs commun avec BEZOUCE, CABRIERES et LEDENON est renouvelée pour une durée de trois ans

Subvention : Le conseil a voté une subvention de 400€ à l'association Fai Tira pour l'organisation de son festival de Banjo. Une convention officialisant cette participation et ses modalités réciproques sera signée par le Président de l'Association et le Maire.

PLU : Un point d'étape est fait concernant l'élaboration du PLU : des explications sont données ainsi que des réponses aux différentes questions. Quasiment terminé, il devrait être arrêté lors d'une prochaine réunion, publié sur le site de la commune et soumis à enquête publique avant son adoption définitive.

Recrutements : les deux recrutements prévus sont en cours de réalisation : Sept candidatures sont parvenues en Mairie pour le Policier municipal et quatorze concernant le poste de Secrétaire général. Elles seront examinées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui constituera par ailleurs un jury pour nous aider à choisir les lauréats des deux recrutements.